














2ème Etape MASSY - ARPAJON
PAR LE PONT DE SAULX et LONGPONT 23 km


Tronçon	Cumul	Descriptif <i>Maj 03-2024</i>	Repère
0.0	0.0	<p>Depuis l’Eglise Marie Madeleine, prendre à gauche la rue de la division Leclerc et tout de suite au feu continuer tout droit rue Fustel de Coulanges. Cette rue devient rue de Longjumeau. Continuer toujours tout droit. Au croisement suivant (avec la Voie de Wissous), rester rue de Longjumeau qui s’oriente à droite, jusqu’au croisement avec l’avenue de l’Europe (borne du Serment de Koufra à gauche).</p>	
		<p>Rester sur le trottoir de gauche et le suivre sur environ 80 m à gauche et aux passages piétons, traverser la rue qui descend sur votre gauche, puis traverser l’avenue de L’Europe.</p>	
1.0	1.0	<p>De l’autre côté de cette avenue, passer sous le pont qui se trouve à gauche. 30 m plus loin prendre à droite la rue du Buisson aux Fraises (direction Parc d’activités Massy Europe). Suivre côté droit cette rue qui tourne à gauche</p>	
1.0	2.0	<p>Au croisement de cette rue avec la D59 (avenue du Maréchal Juin) prendre à droite direction CHAMPLAN, par la D59</p>	
		<p>A la fin de la zone d’activités face au N° 8, traverser la route et la poursuivre sur le côté gauche. Avant le pont au-dessus de la N10, retraverser la route pour continuer sur le côté droit.</p> <p> Attention ces traversées sont dangereuses. Continuer la D59, passer au-dessus de la voie de chemin de fer.</p>	
1.0	3.0	<p>Entrer dans le centre de Champlan par la rue de Paris. Au carrefour des rues de Paris et de Longjumeau, prendre en face entre le café et la mairie, la rue de l’Yvette. Au 2^e croisement, prendre sur la gauche la rue de Saulx qui descend. Eglise à gauche.</p>	
		<p>Continuer tout droit, longer de grands murs. Au stop, continuer en face et passer au-dessus d’un ruisseau.</p>	



1.5	4.5	<p>On est rue de Champlan. Dépasser un terrain de sports (caché par une grande haie à droite), puis juste avant le petit pont sur l'Yvette (ou Pont de Saulx), prendre à gauche le sentier goudronné (voir à droite le panneau « Bassin de Saulx »).</p> <p>Laisser le parking à gauche, continuer en face sur le sentier sur 350 m (à gauche lac de Saulx) en ayant la rivière à votre droite. Puis franchir à droite le joli petit pont de pierre de la Planche aux vaches. Continuer jusqu'au croisement avec la route D118 (abribus sur ce trottoir).</p>	
-----	-----	---	---







0.8	5.3	<p> Traverser par le passage piéton la D118. En face prendre à 10 m à gauche du mur du garage Renault un portillon qui permet d'emprunter une passerelle en bois traversant un petit bois. Arriver au sentier (grille d'entrée d'un parc entouré d'un mur). Suivre le sentier en face qui remonte vers le village de Saulx les Chartreux.</p>	
-----	-----	--	---








0.7	6.0	<p>Dans la montée après le tourniquet, vous trouverez la 1^{ère} coquille au sol.</p> <p>Continuer jusqu'à une place, la contourner par la gauche, traverser à droite au passage piéton et prendre en face la rue Jean Antoine Léonard : laisser l'église à notre droite. A gauche un terrain de sport et des toilettes publiques.</p> <p>Juste après le cimetière prendre à gauche le chemin du Cimetière, puis à droite la rue de l'Arpajonnais, longer un parc, première à gauche prendre la rue Léon Chartier et première à droite la rue de la gare. <i>(fin du balisage des coquilles en bronze)</i></p>	
-----	-----	--	---

1.5	7.5	<p>Après les dernières constructions la rue devient un chemin de terre "chemin de l'ancien Arpajonnais" (tracé de l'ancienne voie ferrée sur 1.5 km environ). Le suivre tout droit à travers champs, en laissant 2 petits sentiers à droite. Continuer jusqu'au croisement avec une route (avenue du 8 mai 1945) : laisser le PR filer à droite.</p>	
-----	-----	--	---


0.1	7.6	<p>Continuer en face sur un petit sentier arboré sur 100 m. A la route, prendre en face la rue montante de Lunezy, trottoir de gauche.</p>	
-----	-----	---	---

0.6	8.2	<p>Suivre la rue Sadi Carnot, puis descendre à gauche (chemin goudronné du Plessis-Saint-Père qui contourne le centre commercial du Petit Ballainvilliers).</p> <p>Arriver à un rond-point. Prendre à gauche en restant sur le trottoir de gauche. Monter sur la rocade qui va passer au-dessus de la N20.</p>	 
-----	-----	--	--

0.6	8.8	<p>20 m plus loin traverser par le passage piéton une route d'accès à la rocade {1} les voitures arrivant vers nous. Continuer de monter puis prendre à gauche {2}, descendre la boucle pour retrouver le sentier piétonnier en contrebas au bord de la N20.</p> <p>Le suivre à gauche, et remonter rapidement la boucle à gauche par la sente balisée. Arriver au bord de la D86 trottoir de droite (direction Ste Geneviève - Villiers /Orge).</p>		
1.0	9.8	<p>Suivre la piste protégée et goudronnée (route sur notre gauche). Au rond-point suivant continuer sur la piste cyclable et environ 50 m avant un dernier rond-point prendre à droite le sentier balisé GR® à travers champs.</p>		
2.1	11.9	<p>Au bout du champ traverser la route, prendre à gauche la rue du Perray et au 1^{er} virage quitter la route pour suivre à droite le chemin herbeux (sentier des Marcousets) le long d'un petit champ. On est à Villiers-sur-Orge.</p> <p>Quand le chemin croise le 2^e sentier à gauche, suivre ce dernier. Il sera goudronné à la barrière en fer pour devenir rue de l'Avenir. Au croisement suivant suivre à droite la rue de Verdun puis de suite à gauche la rue des Charretières qui se prolonge par la rue de la Seigneurerie. Poursuivre jusqu'au croisement avec la rue Jean Jaurès.</p>		
0.6	12.5	<p>Ne pas suivre le GR®655 qui part à gauche, prendre à DROITE la rue Jean Jaurès, dépasser les limites de communes Villiers et Longpont et au virage, laisser filer la route à droite. Prendre en face le sentier qui longe la ferme maraîchère des Prés Neufs.</p> <p>Suivre le long du grillage tout droit puis à gauche. A la patte d'oie de deux sentes prendre à droite entre champs et prés.</p>		
1.0	13.5	<p>Le sentier devient goudronné (panneau de signalisation en fin de rue indiquant « voie des Prés Neufs »). Continuer jusqu'à la 3^e petite route à droite « ruelle de Nozay ». La remonter entre grand mur, maisons et jardins jusqu'à hauteur du N°9.</p> <p>Prendre à gauche la rue de l'horloge qui aboutit sur la place de la basilique et de la mairie de Longpont.</p>		

2.5	16.0	Dos à la basilique, suivre le GR® 655 qui redescend à gauche vers l'Orge à travers prés. Suivre l'Orge sur la droite, après 500 m environ passer entre deux bassins , en restant sur la droite (aperçu sur le château de Lormoy à droite). Continuer à suivre le GR®.	
1.5	17.5	Plus loin longer ensuite sur 1.5 km les étangs du bassin de Carouge et du Petit Paris .	
4.4	21.9	Continuer à suivre le GR®655 jusqu'à St Germain-les-Arpajon , traverser la rue René Dècle , et de suite, entrer dans le Parc de la mairie. Traverser à droite un petit pont pour arriver devant la mairie, on découvre le 1 ^{er} clou en bronze au sol.	
		Prendre à gauche (WC publics en sortie de parc ouverts en saison), et sortir du parc sur la place de l'église St-Germain . Prendre à gauche la petite rue Ernest Labbé . Au croisement prendre à gauche la rue du Dr Louis Babin , la suivre. Traverser le Boulevard Eugène Lagauche .	
0.4	22.3	On laisse partir à droite la ruelle Saint-Eutrope. Continuer en face sur la rue Louise Roger , qui devient rue de la Résistance à l'entrée d'Arpajon . Au croisement avec la « Grande Rue », petite place devant l'église Saint-Clément à droite.	
0.3	22.6	Tourner à gauche en suivant la Grande Rue jusqu'à une fourche.	
0.4	23.0	Prendre à gauche la rue Guinchard pour arriver sur la place du marché (Marché : vendredi et dimanche sous les halles). La traverser en diagonale (halles et parking) pour prendre à droite la rue Gambetta . Après 50 m, au feu de signalisation, prendre à droite la rue Cornaton, Office du Tourisme au 22 de la rue (informations et tampon).	

COMMODITES

	<p><u>CHAMPLAN</u> 1 café-restaurant 01 69 20 04 37, au 32, rue de la division Leclerc.</p>	
	<p>Hors chemin à VILLIERS SUR ORGE à 2 km environ :</p> <p>1 supérette « Petit Casino » (fermée le lundi), une pharmacie, une boulangerie (fermée mercredi, samedi et dimanche après-midi). Un camping à condition d'avoir sa tente et mieux vaut réserver : Tel : 01 60 16 17 86</p>	
	<p><u>LONGPONT SUR ORGE</u> Face à la basilique :</p> <p>Une boulangerie fermée mercredi et dimanche après 13 h, Un café/restaurant ouvert le midi du lundi au vendredi, plus le vendredi soir sur réservation entre 14 h 30 et 18 h au 01 69 62 03 58 ou 07 85 55 08 68 Mail : contact@la-vierge.fr Site : https://la-vierge.fr/</p> <p>Hébergement au gîte pèlerin de la Basilique, Maison Notre-Dame. Réservation au 01.69.01.02.24 entre 14 h 30 et 18 h</p>	
	<p><u>ARPAJON</u> : TOUS COMMERCES – POSTE – BANQUES</p> <p>Accueil en famille : contact par l'Office de Tourisme ou Compostelle 2000 (tél : 01 43 20 71 66)</p> <p>Hôtel Arpège 23 Boulevard Jean Jaurès, tél : 01 69 17 10 22</p> <p>OT Arpajon 22, rue Cornaton (cachet) tél : 01 75 59 06 53</p> <p>Mairie Arpajon : 70, Grande Rue tel : 01 69 26 15 05</p> <p>GARE : RER C, ligne de DOURDAN</p> <p>CARS PARIS PORTE D'ORLEANS POUR ARPAJON</p>	